

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 551 7700 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
719^{ème} RÉUNION

ADDIS ABÉBA, ETHIOPIE
14 SEPTEMBRE 2017

PSC/PR/BR. (DCCXIX)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en sa 719^{ème} réunion tenue le 14 septembre 2017, a suivi une communication sur la situation en Libye et sur les conclusions de la 4^{ème} réunion du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, tenue le 9 septembre 2017, à Brazzaville, au Congo.

Le Conseil a pris note de la communication du Commissaire à la Paix et à la Sécurité, l'Ambassadeur Smail Chergui, délivrée en son nom par le Directeur par intérim du Département Paix et Sécurité, Dr. Admori Kambudzi, sur l'évolution de la situation en Libye, en général, et sur les conclusions de la 4^{ème} réunion du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, tenue le 9 septembre 2017, à Brazzaville, au Congo, en particulier.

Le Conseil a rappelé le communiqué de presse [PSC/PR/BR. (DCCIII)] de sa 703^{ème} réunion tenue le 20 juillet 2017 et le communiqué [PSC/PR/COMM. (CDXLII)] adopté lors de sa 642^{ème} réunion tenue le 6 décembre 2016, ainsi que le communiqué [PSC/PR/COMM.(DCIV)] adopté lors de 604^{ème} réunion tenue le 9 juin 2016. Le Conseil a en outre rappelé la décision de la 27^{ème} Session ordinaire de la Conférence de l'Union tenue à Kigali, au Rwanda, en juillet 2016, réitérant l'engagement de l'UA à aider les parties libyennes à trouver une solution durable à la crise en Libye, ainsi que la décision de la 29^{ème} Session ordinaire de la Conférence de l'Union, tenue à Addis Abéba, les 3 et 4 juillet 2017, demandant aux parties libyennes de surmonter leurs différends politiques.

Le Conseil a exprimé sa grave préoccupation face à la situation humanitaire et sécuritaire qui prévaut en Libye, avec des actes de violence qui affectent le bien-être de tous les Libyens épris de paix dans le pays. À cet égard, le Conseil a fermement condamné toutes les violences perpétrées contre des civils et a appelé toutes les parties concernées à s'abstenir de tels actes et à poursuivre leurs efforts dans la voie du dialogue politique. À cet égard, le Conseil a, une fois encore, réitéré qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit en Libye.

Le Conseil s'est félicité de la bonne tenue et des conclusions prospectives de la 4^{ème} réunion du Comité de haut niveau de l'UA tenue à Brazzaville, le 9 septembre 2017.

Le Conseil a en outre pris note de la Feuille de route définie lors de la réunion de Brazzaville et a demandé à la Commission de l'UA de commencer à travailler en vue de sa pleine mise en œuvre, sur la base du chronogramme défini dans la Feuille de route.

Le Conseil a vivement félicité les trois dirigeants politiques libyens, à savoir Faiez al-Serraj, Président du Conseil de la Présidence, Agila Saleh, Président de la Chambre des représentants, et Abderrahman Swelhi, Président du Haut Conseil d'État pour leur participation au Sommet de Brazzaville, ainsi que pour leur contributions aux délibérations de la réunion. Le Conseil a en outre félicité les membres du Comité du Dialogue représentant la Chambre des Représentants et le Haut Conseil d'État, qui ont participé à la réunion de Brazzaville, et a exprimé sa satisfaction pour leur engagement déclaré à commencer le travail sur l'amendement de l'Accord politique libyen (LPA).

Le Conseil s'est félicité du lancement du dialogue inter-libyen à l'occasion de la réunion du Comité de haut niveau de l'UA de Brazzaville. A cet égard, le Conseil s'est félicité de la décision d'amender par consensus le LPA et des mesures prises à cet égard par le Comité de dialogue, et au vu de la grave situation humanitaire dans le pays, a encouragé les membres à accélérer le processus d'amendement de l'Accord et sa mise en œuvre, y compris l'organisation de la Conférence de réconciliation nationale en Libye. A cette fin, le Conseil a appelé toutes les parties prenantes internationales à apporter leur soutien.

Le Conseil a félicité le Président du Comité de haut niveau de l'UA, S.E. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo, pour son engagement inlassable en vue du règlement de la crise en Libye. Le Conseil a en outre félicité le Haut Représentant de l'UA pour la Libye, l'ancien Président Jakaya Kikwete de Tanzanie, pour ses efforts continus dans la recherche d'une solution durable à la crise libyenne et l'a encouragé à persévérer.

Le Conseil s'est félicité de la création du Quartet et l'a appelé à mobiliser le soutien international nécessaire, conformément aux efforts conjoints de l'UA et des Nations unies en Libye, y compris en vue du dialogue inter-libyen visant à promouvoir la réconciliation dans le pays. Dans ce contexte, le Conseil a déclaré attendre avec intérêt l'organisation d'une réunion du Quartet à Addis Abéba, en décembre 2017.

Le Conseil a souligné l'importance pour toutes les parties prenantes internationales de coordonner leurs efforts, de parler d'une seule voix et de ne pas lancer des initiatives parallèles qui pourraient contredire les efforts déployés en Libye sous conduite des Nations unies et de l'UA.

Le Conseil, ayant à l'esprit que la Libye est unie par une langue, une religion et une culture communes, a fermement condamné toutes les interventions et ingérences extérieures dans les affaires intérieures de la Libye, quels qu'en soient les acteurs, car elles compromettent la recherche d'une solution durable à la crise dans le pays.

Le Conseil a convenu de rester saisi de la question.